

GUIDE PRATIQUE

pour les femmes migrantes
en recherche d'emploi

GUIDE PRATIQUE POUR LES FEMMES MIGRANTES EN RECHERCHE D'EMPLOI

TABLE DES MATIÈRES

I INTRODUCTION 04

II AVANT DE ME LANCER DANS LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL, JE DOIS ME POSER LES QUESTIONS SUIVANTES 13

01 Est-ce que mon statut me permet de travailler et si oui, dans quel domaine ? 14

02 Est-ce que mon niveau de français me permet d'entamer une recherche d'emploi ? 18

03 Est-ce que je suis disponible pour travailler ? Qui va garder mes enfants ? 20

III JE SUIS MAINTENANT PRÊTE À TROUVER UN TRAVAIL, JE DOIS ME POSER LES QUESTIONS SUIVANTES 29

01 Est-ce que je sais ce que je veux faire ? Est-ce que j'ai besoin d'une orientation professionnelle ? 30

02 J'ai travaillé pendant plusieurs années dans un certain domaine, mais je n'ai pas de diplôme. Est-ce que je peux faire valider mon expérience professionnelle ? 33

03 Est-ce que mon expérience et mes diplômes sont reconnus en Suisse ? 35

04 Où est-ce que je peux trouver des informations sur les formations et sur l'emploi ? 38

05 Maintenant je suis prête à chercher un emploi. Comment faire ? 48

06 Je suis sans emploi et j'aimerais trouver un travail. Qui contacter pour m'inscrire au chômage ? 56

IV ADRESSES UTILES 62

V INDEX ET ABRÉVIATIONS 71

VI REMERCIEMENTS 74

INTRODUCTION

Rechercher un emploi est une démarche parfois compliquée. Elle peut tout particulièrement l'être lorsque l'on est fraîchement arrivé dans une ville, une région inconnue ou si l'on y vit sans vraiment la connaître, faute d'un réseau suffisamment étendu.

Le guide que vous tenez dans les mains a été conçu spécifiquement pour les femmes migrantes qualifiées et non qualifiées. Réalisée en étroite - et efficace - collaboration par le bureau de l'intégration des étrangers, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue et l'association «Découvrir», sa première édition, en 2009, avait rencontré un vrai succès, signe qu'elle répondait véritablement aux besoins et aux attentes de nombreuses personnes concernées : les 3'500 exemplaires imprimés ont ainsi été rapidement épuisés.

Mise à jour et actualisée, cette brochure poursuit toujours un double objectif : donner aux personnes migrantes d'une part les clés nécessaires pour mieux comprendre le contexte socio-éducatif genevois et, d'autre part, les informations indispensables pour entrer aussi harmonieusement que possible dans un processus de recherche d'emploi.

Si vous êtes concerné-e, vous découvrirez dans les chapitres qui suivent tout ce qu'il faut savoir sur les actions à entreprendre avant de vous lancer dans une telle démarche (permis, cours de langue, garde des enfants, etc.) et sur les étapes incontournables à même de vous assurer un parcours de recherche d'emploi le plus efficace possible (reconnaissance des diplômes, validation des acquis de l'expérience, positionnement professionnel, etc.).

En dépit de sa richesse, le Guide pratique pour les femmes migrantes en recherche d'emploi ne prétend pas à l'exhaustivité. Il se veut plutôt un point de départ vers les nombreuses institutions, structures et associations qui mettent à la disposition du public concerné des prestations d'information, de conseil, d'encadrement et de soutien.

En fonction de votre histoire, de votre profil et de vos objectifs, vous pourrez, grâce aux indications fournies, esquisser votre propre parcours vers l'emploi. L'intitulé de cette brochure - et le fait qu'elle s'ouvre sur le témoignage de deux femmes migrantes - pourraient aussi laisser croire que le guide est destiné exclusivement aux femmes. Il n'en est rien. Les problématiques liées à l'éducation et au monde du travail n'ont pas de genre. Et si les contraintes peuvent, selon le genre, être différentes, les ressources qu'il s'agit de mobiliser dans ce cadre sont identiques : femmes et hommes trouveront donc assurément dans ces pages des réponses à leurs interrogations.

Travailler est une nécessité économique. Pour des personnes d'origine étrangère, c'est aussi un moyen de s'intégrer socialement, d'élargir son cercle relationnel, voire d'apprendre plus facilement la langue du lieu. Autrement dit, d'«apprivoiser» la vie à Genève pour faire véritablement partie de la Cité. Contribuer - même modestement - à un tel processus d'intégration est à la fois la justification et le plus bel horizon de ce guide.



Grégoire Evequoz
Directeur
Office pour l'orientation,
la formation professionnelle
et continue



André Castella
Délégué à l'intégration
Bureau de l'intégration
des étrangers



Rocio Restrepo
Directrice
Association «Découvrir»

Témoignage de Madame Rocio Restrepo

Arrivée en 1999 à Genève avec mon mari et mes enfants, j'ai, en tant que femme migrante disposant d'une expérience professionnelle de 18 ans, été confrontée à de grandes difficultés d'insertion professionnelle, ce qui m'a souvent découragée.

Tout d'abord, la formation professionnelle acquise dans mon pays d'origine n'a pas été reconnue. Mes diplômes de gestionnaire d'entreprise et d'employée administrative ainsi que mon expérience dans les domaines du social et des ressources humaines n'ont pas été suffisants.

Malgré ma frustration, j'avais le sentiment d'avoir encore des choses à faire dans le monde du travail. J'ai donc fait des efforts afin d'améliorer mes connaissances et d'élargir mon réseau professionnel.

J'ai décidé d'entreprendre de nouvelles études et ai obtenu une licence en psychologie à l'Université de Genève en 2006. En 2005, j'avais fait une étude de marché sur la situation des femmes migrantes qualifiées à Genève et constaté que nous avions toutes un point commun : le besoin de rendre visibles et de faire reconnaître nos compétences professionnelles sur le marché du travail.

Face à ces constats, avec un groupe de quatre femmes, nous avons décidé de créer une association qui a pour but principal l'intégration professionnelle des femmes migrantes qualifiées à Genève, l'association DECOUVRIR.

L'ASSOCIATION DECOUVRIR

L'association DECOUVRIR, dont je suis actuellement la directrice, est née en février 2007, avec pour but d'accompagner et d'informer les femmes migrantes qualifiées sur les possibilités de formation et d'emploi ainsi que de les aider à réaliser leurs projets d'insertion professionnelle.

Maintenant, après toutes ces années en Suisse et les expériences que j'ai vécues personnellement, j'ai pu tirer des leçons de mon propre parcours d'intégration et de celui des femmes migrantes que j'ai croisées sur mon chemin. J'aimerais bien ici avec vous partager les expériences les plus importantes afin de vous encourager et vous donner quelques conseils personnels pour vous permettre de faciliter votre parcours d'intégration.

NE PAS PERDRE PATIENCE

Le premier conseil qui me semble important c'est que vous ne devez pas perdre patience ! Le processus d'intégration est long et compliqué et requiert beaucoup de courage et de confiance en soi. Il ne faut pas abandonner même si l'on est parfois à deux doigts de tout lâcher...

Et n'oubliez pas que la vie que l'on construit chaque jour ici est un peu vécue à la manière d'une redécouverte.

FAIRE LE PREMIER PAS POUR S'INTÉGRER

Si dans notre pays d'origine nous n'avons pas besoin de nous intégrer car nous le sommes automatiquement puisque les gens sont proches de nous, nous sommes ici obligées de faire le premier pas pour aller à la rencontre de la population locale. Il faut agir, bouger et, enfin, chercher le chemin le plus court pour y arriver.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

La première difficulté à surmonter pour beaucoup d'entre nous est l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. Il est très important que vous commenciez très vite à suivre des cours de français, car c'est la base d'une bonne intégration. Même si au début vous pensez rester peu de temps à Genève, essayez rapidement de commencer à apprendre le français. Il y a de nombreuses écoles, institutions et associations qui offrent des cours gratuits ou très bon marché.

CONCILIER FAMILLE ET TRAVAIL

Les parents ont une tâche de plus en plus exigeante et difficile à remplir : élever des enfants en prenant en compte au mieux leurs besoins et l'enjeu décisif que représente aujourd'hui leur réussite scolaire.

Il est très important d'organiser notre vie familiale pour ensuite pouvoir réussir notre insertion professionnelle. A Genève, il existe de nombreuses aides qui vous permettront de mener de front une activité professionnelle et vos devoirs de parents.

FAIRE JOUER LA SOLIDARITÉ ENTRE FEMMES

Il est important de sortir de la maison. C'est la toute première chose à faire afin de nous aider dans notre processus d'intégration, en sachant qu'il n'y a rien de plus efficace qu'un bon réseau de connaissances. Il est important de se réunir entre femmes, afin de partager nos expériences. Il peut être utile de connaître ou même de participer aux manifestations d'autres associations culturelles, féminines ou à but d'intégration.

UN PROCESSUS QUI VA DANS LES DEUX SENS

L'intégration des femmes migrantes est une tâche qui concerne beaucoup de monde. Les autorités fédérales, cantonales, communales, ainsi que les organisations de personnes migrantes et les migrantes elles-mêmes. L'intégration est un processus dynamique et réciproque. Celui-ci implique, d'une part, de la disponibilité de la part des femmes afin de s'adapter à la société genevoise et, d'autre part, de l'ouverture de la part de cette dernière.

En tant que femmes professionnelles, nous avons la possibilité d'apporter notre savoir-faire au développement économique et social de Genève. Pour arriver à cet équilibre, il faut nous rendre visibles auprès des structures liées au monde du travail et de l'emploi.

Sachez que, même si vous êtes qualifiée dans votre pays d'origine, ici le plus important en arrivant est de vous informer sur les possibilités de faire valider vos diplômes et/ou vos expériences professionnelles.

L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE : UN DÉVELOPPEMENT MULTIPLE

Même si vos compétences ne sont pas reconnues, il est quand même important de garder une activité professionnelle, même des « petits boulots », qui vous permettront de :

- vous sentir active, utile et de vous redonner confiance en vous-même ;
- avoir une expérience professionnelle dans votre pays d'accueil ;
- élargir votre réseau professionnel et social qui pourrait vous être utile dans la recherche d'emploi car beaucoup de postes sont obtenus grâce au réseau ;
- renforcer votre Curriculum Vitae (CV) en montrant votre courage et votre désir d'intégration ;
- pratiquer la langue française ;

A Genève, il existe une multitude de structures institutionnelles et associatives qui ont pour but de faciliter l'accès à l'emploi ou à l'intégration socioprofessionnelle. Le problème est que cette information n'est pas toujours facilement accessible et adaptée aux femmes migrantes. Renseignez-vous donc auprès des associations indiquées dans cette brochure qui pourront vous aider à vous orienter et à trouver des réponses à vos différents problèmes.

Quelle que soit votre situation ou la région du monde d'où vous venez, nous vous souhaitons donc de ne pas perdre patience, de persévérer quels que soient les éventuels obstacles que vous pourrez rencontrer, de ne pas hésiter à demander de l'aide et à faire bénéficier d'autres personnes de votre expérience personnelle lorsque votre situation se sera stabilisée.

Témoignage de Gabriela : « mon parcours de femme migrante qualifiée à Genève »

Mariée à un Suisse, je suis arrivée du Mexique à Genève en mars 2007, avec mes deux enfants âgés de 9 et 10 ans. Titulaire d'une licence d'avocate, j'avais à mon actif un parcours professionnel de seize ans dans l'administration publique mexicaine où j'avais occupé un poste de juriste. En arrivant à Genève, j'ai décidé de tout recommencer à zéro. Même si je pressentais de manière diffuse que le fait de laisser derrière moi ma famille, mes amis, mes collègues et mon travail représenterait un changement important dans mon parcours de vie, je n'avais jamais imaginé qu'une telle réorientation de ma vie au niveau professionnel serait aussi compliquée.

En effet, une fois en Suisse, j'ai tout de suite compris que pour trouver un travail qui soit en accord avec mes compétences, il me faudrait remplir plusieurs critères, et notamment : être intégrée socialement et proactive dans la recherche d'un travail. J'ai donc commencé par l'essentiel : apprendre le français ! Je savais aussi qu'apprendre la langue n'était pas suffisant et qu'il me faudrait également, dans mon cas, connaître les organisations et les associations qui travaillent pour soutenir les femmes migrantes qualifiées. Ces associations nous encouragent à développer un savoir-faire, à montrer que nous sommes des femmes compétentes et disposant de plus de capacités qu'on ne le pense d'habitude ; leur rôle consiste à nous montrer les possibles chemins professionnels à suivre.

En 2008, j'ai appris l'existence de l'association Découvrir qui m'a informée sur la possibilité d'obtenir une reconnaissance de mon diplôme universitaire. J'avais envisagé de reprendre des études, mais les renseignements reçus à l'association Découvrir et à l'Université de Genève m'avaient tout d'abord démotivée car j'avais appris que je devais non seulement reprendre presque toute ma formation mais aussi apprendre l'allemand juridique. Je n'avais ni le temps ni les moyens financiers pour le faire. Alors j'ai choisi de rechercher directement une place de travail, même dans un autre domaine que le mien, et j'ai décidé de viser un poste dans le domaine administratif.

C'est pour cette raison que j'ai demandé à l'association Découvrir de me permettre de faire un stage en tant que bénévole. Les personnes travaillant dans le cadre de l'association m'ont permis de comprendre que tout un chacun, en plus d'une éventuelle formation - universitaire ou autre -, possède des ressources personnelles importantes, à savoir de très nombreuses compétences et qualités que l'on peut mettre au service d'un emploi. Grâce à cette expérience professionnelle, l'association Découvrir m'a permis de mieux comprendre ma situation de femme migrante et de préparer un projet de vie concret et réaliste. J'ai donc, à ce moment, envisagé la possibilité de devenir collaboratrice dans un cabinet d'avocat ou même secrétaire juridique.

Actuellement, j'occupe deux postes de travail à 50% pour un total de 100%. Le premier est un demi-poste dans un grand magasin de Genève et je profite de cette expérience qui m'est offerte pour améliorer ma maîtrise du français et élargir mon réseau social et professionnel. Par ailleurs, à côté de mon travail, j'avais aussi effectué un stage à 50% à l'Etat de Genève, ceci afin de développer mes compétences administratives. J'ai finalement été engagée de manière fixe pour ce demi-poste, ce qui m'a permis de compléter mon premier 50%. Toutes ces activités, de manières différentes, m'ont aussi permis de tester ma capacité d'adaptation à des domaines qui m'étaient inconnus, et ont donc été pour moi l'occasion de faire preuve de courage et de dynamisme dans cette nouvelle période de ma vie. Et je peux dire actuellement que j'avance, petit à petit, vers un chemin qui va me permettre de diminuer ma déqualification professionnelle et qui va me permettre de réussir mon intégration sociale et professionnelle !



PRE PARA TION

AVANT DE ME LANCER DANS LA RECHERCHE D'UN TRAVAIL, JE DOIS ME POSER LES QUESTIONS SUIVANTES

1 14

Est-ce que mon statut me permet de travailler
et si oui, dans quel domaine ?

2 18

Est-ce que mon niveau de français me permet
d'entamer une recherche d'emploi ?

3 20

Est-ce que je suis disponible pour travailler ?
Qui va garder mes enfants ?

EST-CE QUE MON STATUT ME PERMET DE TRAVAILLER ET SI OUI, DANS QUEL DOMAINE?

Les informations officielles sur les permis de séjour ou de travail ainsi que sur d'autres démarches administratives liées au séjour à Genève sont fournies par l'administration cantonale en charge de ces questions, c'est-à-dire l'Office cantonal de la population.

Etat de Genève

LE SERVICE DES ÉTRANGERS ET CONFÉDÉRÉS (SEC) DE L'OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION (OCP)

ROUTE DE CHANCY 88, 1213 ONEX
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE: 022 546 46 46

Lundi-vendredi 8h30-12h30

www.ge.ch/ocp | ocp@etat.ge.ch

Guichets: Lundi-vendredi 7h30-15h30 (non-stop)

Le service des étrangers et confédérés (SEC) de l'Office cantonal de la population peut vous renseigner sur les questions suivantes:

- les permis de séjour;
- les conditions d'exercice d'une activité lucrative.

Des associations travaillant avec les personnes migrantes peuvent également vous renseigner sur les démarches administratives concernant votre permis et la recherche d'un travail.

Association

CARITAS GENÈVE

RUE DE CAROUGE 51, 1205 GENÈVE

TÉL. 022 708 04 44

www.caritasge.ch

Caritas lutte contre l'exclusion en apportant une aide concrète aux personnes les plus défavorisées sans aucune distinction de confession, de nationalité et de statut.

CONSULTATION SOCIALE ET JURIDIQUE SUR RENDEZ-VOUS:

téléphoner au 022 708 04 44 lundi 9h00-12h00

Pour les questions de séjour, Caritas vous fournit les prestations suivantes:

- information sur les autorisations de séjour et de travail;
- soutien dans le cadre de vos démarches administratives.

Autres prestations:

- droit administratif;
- droit de la famille;
- droit des assurances sociales

PERMANENCE JURIDIQUE ASILE

SANS RENDEZ-VOUS

AU 1^{ER} ÉTAGE DU 53, RUE DE CAROUGE

TÉL. 022 708 04 44

lundi 09h00-12h00

Permanence juridique asile pour les personnes titulaires d'un permis N (requérants et requérantes d'asile) et permis F (admissions provisoires).

Prestations:

- recours juridiques et autres démarches administratives en lien avec l'asile.

Association

CENTRE DE CONTACT SUISSES-IMMIGRÉS (CCSI)

ROUTE DES ACACIAS 25, 1227 ACACIAS

TÉL. 022 304 48 60

www.ccsi.ch | admin@ccsi.ch

Du lundi après-midi au vendredi matin 08h30-11h30, 13h30-17h30

Consultation sur rendez-vous, gratuite

Le CCSI oriente, donne des conseils et fournit une aide administrative dans le cadre des permanences suivantes :

- Permanence “Assurances sociales” : pour les démarches relatives aux assurances sociales lors d’incapacité de gain pour cause de maladie ou d’accident ;
- Permanence “Permis de séjour” : pour les questions relatives aux permis de séjour ;
- Permanence “École et suivi social” : pour des familles avec enfants sans autorisation de séjour fréquentant l’école enfantine et primaire ;
- Permanence “Petite enfance, santé et genre” : pour parents ayant des enfants en âge pré-scolaire sans statut légal.

Autres prestations :

- favoriser le dialogue entre les associations suisses et étrangères, de même que la compréhension entre les personnes issues de milieux socioculturels différents ;
- participer au développement d’une société plurielle et démocratique.

Association

CENTRE SOCIAL PROTESTANT (CSP)

RUE DU VILLAGE-SUISSE 14, 1205 GENÈVE

TÉL. 022 807 07 00

www.csp.ch/ge | info@csp-ge.ch | *Les prestations sont en principe gratuites*

Le Centre Social Protestant est un service privé d’aide sociale destiné à des personnes en difficulté, sans distinction d’origine ni de confession.

PERMANENCE JURIDIQUE UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE

TÉL. 022 807 07 07

lundi et jeudi 09h00 - 11h30

Pour les questions de séjour, le CSP vous propose de l’aide pour les questions suivantes :

- information sur les autorisations de séjour et de travail ;

- soutien dans le cadre de vos démarches administratives.

Autres prestations :

- droit administratif ;
- droit de la famille ;
- droit des assurances sociales.

PERMANENCE SOCIALE

lundi et mercredi 13h30 - 16h30, et par téléphone 14h00 - 16h30

- conseils sur la gestion de budgets, des dettes ;
- conseils psychosociaux ;

PERMANENCE RÉFUGIÉS

mardi et jeudi 14h00 - 17h00

Permanence juridique asile pour les permis N (requérants et requérantes d’asile) et permis F (admissions provisoires).

Prestations :

- recours juridiques et autres démarches administratives en lien avec l’asile.

CONSULTATIONS CONJUGALES

sur rendez-vous

Fondation

SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL (SSI)

RUE DU VALAIS 9, 1202 GENÈVE

TÉL. 022 731 67 00

www.ssiss.ch | ssi@ssiss.ch

Réception sur rendez-vous, participation financière demandée.

Le Service social international apporte une aide pour toutes les questions juridiques touchant au droit de l’asile et des étrangers.

Pour les questions de séjour, le SSI vous fournit les prestations suivantes :

- information sur les autorisations de séjour et de travail ;
- soutien dans le cadre de vos démarches administratives.

Autres prestations :

- recours juridiques et autres démarches administratives en lien avec l’asile ;
- soutien aux mineurs non accompagnés et aux mineures non accompagnées.

EST-CE QUE MON NIVEAU DE FRANÇAIS ME PERMET D'ENTAMER UNE RECHERCHE D'EMPLOI?

L'apprentissage du français est une démarche importante pour vous intégrer rapidement dans votre lieu de résidence. La maîtrise de la langue locale vous permet de comprendre les gens autour de vous et de vous orienter dans la vie quotidienne : trouver un emploi, téléphoner à un centre médical, contacter les autorités, parler de vos enfants avec le personnel enseignant, etc. A Genève, il existe une importante offre en matière de cours de français à différents niveaux, conditions et plages horaires, proposés à des prix modérés par des organismes à but non lucratif ainsi que par des institutions privées ; les tarifs de ces dernières sont en général plus élevés.

En outre, quelques institutions à but non lucratif proposent un espace de garde pour vos enfants pendant que vous suivez les cours.

Les institutions ci-dessous vous aideront à trouver le cours adéquat :

Etat de Genève

BUREAU DE L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS (BIE)

RUE PIERRE-FATIO 15, 1204 GENEVE

TÉL. 022 546 74 99

www.ge.ch/integration | integration.etrangers@etat.ge.ch

Le Bureau de l'intégration des étrangers

- publie une brochure décrivant les cours de français à but d'intégration proposés par des organismes à but non lucratif ;
- publie une brochure « Bienvenue à Genève » (guide pratique pour la vie quotidienne à Genève) en diverses langues

Autres prestations :

- renseigne et oriente tant les populations migrantes que la population locale, les services spécialisés ou l'administration sur les questions liées à l'intégration et aux discriminations ;
- met en place ou soutient divers projets liés aux domaines de l'intégration et de la lutte contre le racisme ;
- relaye les préoccupations de la population migrante auprès des autorités politiques.

Etat de Genève

CITÉ DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION GENÈVE (CDMF)

RUE PRÉVOST-MARTIN 6, 1205 GENÈVE

www.citedesmetiers.ch/geneve | citedesmetiers@etat.ge.ch

Lundi - vendredi 10h00 - 17h00

Libre - accès, sans rendez-vous, gratuit

La Cité des métiers et de la formation vous renseigne sur :

- l'offre de cours de français pour personnes migrantes proposés par des organisations sans but lucratif ou privées à Genève.

Pour la présentation d'autres prestations du service voir p. 38

EST-CE QUE JE SUIS DISPONIBLE POUR TRAVAILLER? QUI VA GARDER MES ENFANTS?

Avant de vous lancer dans la recherche d'un travail, vous devrez vous assurer que quelqu'un peut garder vos enfants durant vos horaires de travail. Cette personne peut être issue de votre cercle familial ou amical, appartenir à votre voisinage ou encore être « maman de jour » (lire ci-dessous). Si vous n'avez pas l'une de ces possibilités, il existe à Genève diverses institutions de la petite enfance (crèches, garderies, jardins d'enfants) s'occupant d'enfants de 0 à 4 ans selon des modes de gardes variés (par exemple à plein temps, seulement le matin ou l'après-midi), avec ou sans repas, et avec ou sans un moment de pause pour la sieste.

Les horaires vont généralement de 07h00 à 18h30.

Notez qu'à Genève il y a très peu de places de garde pour les enfants. Pour cette raison, il est conseillé de vous inscrire très tôt pour une place, c'est-à-dire déjà durant votre grossesse.

Si vous habitez ou travaillez en Ville de Genève, vous pouvez vous adresser pour l'inscription de votre enfant (0-4 ans) à une institution de la petite enfance au :

Ville de Genève

BUREAU D'INFORMATION PETITE ENFANCE (BIPE)

RUE DU CENDRIER 8, 1201 GENÈVE 12

TÉL. 022 321 22 23

www.ville-ge.ch/dpt5/enfance/lieux_f.php | enfance@ville-ge.ch

Permanence téléphonique : lundi 14h00-17h00

mardi - vendredi 09h30-12h30, 14h00-17h00

Consultation sur rendez-vous, gratuit

Le Bureau d'information petite enfance (BIPE)

- vous donne des renseignements concernant les divers modes de garde existants, les tarifs, les horaires des institutions, etc. ;
- enregistre les demandes d'inscription pour l'ensemble des institutions soutenues par la Ville de Genève.

Si vous habitez dans une autre commune du canton de Genève, vous pouvez vous adresser directement à la **mairie** pour connaître les différentes possibilités de garde d'enfants dans votre commune. Le site de **l'association des communes genevoises** regroupe les 45 mairies du canton : www.acg.ch

Vous pouvez également consulter la liste des structures d'accueil à la journée sur le site du DIP : www.ge.ch/structures_accueil

LES MAMANS DE JOUR

La maman de jour est une femme qui accueille un ou plusieurs enfants à son domicile (âgés de 2 mois à 12 ans) avec ou sans repas à midi. Vous devez donc généralement amener votre enfant à son domicile. Pour avoir plus d'informations sur les mamans de jour vous pouvez vous adresser à :

Fondation

PRO JUVENTUTE GENÈVE
RUE DE L'AUBÉPINE 1, 1205 GENÈVE
www.proju.ch

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR:
TÉL. 022 328 55 84

accueil.familial@proju.ch

Du lundi au vendredi, le matin de 9h00 à 12h00

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE MARY POPPINS:
TÉL. 022 328 22 27

mary-poppins@proju.ch

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Pro Juventute vous renseigne

- sur les places disponibles à la journée pour les familles d'accueil agréées et domiciliées en Ville de Genève et dans les communes où il n'existe pas d'associations pour l'accueil familial de jour;
- sur les « Mary Poppins », un mode de garde d'enfants avec des assistantes maternelles professionnelles (mamans de jour) qui gardent votre enfant chez vous, à votre domicile.

Vous pouvez également vous adresser à la fédération « Genève enfants » www.geneve-enfants.ch, qui a reçu comme mandat du Département de l'instruction publique de Genève de développer l'accueil familial de jour au niveau cantonal. Vous pouvez contacter directement les antennes suivantes selon votre commune de résidence :

KOALA

TÉL. 022 349 30 66

www.koala-ge.ch | info@koala-ge.ch

Anières, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Choulex, Collonge-Bellerive/
Vésenaz, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge,
Puplinge, Thônex, Vandoeuvres.

LE COUFFIN

TÉL. 022 756 09 91

www.lecouffin.ch | lecouffin@bluewin.ch

Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral.

LE NID

TÉL. 022 785 43 26

www.afjmvvm.ch | information@afjmvvm.ch

Meyrin, Cointrin, Satigny, Russin, Dardagny, La Plaine.

LES POUSSINS

TÉL. 022 342 05 28

www.poussins.ch | info@poussins.ch

Carouge, Plan-les-Ouates, Troinex, Veyrier, Perly-Certoux, Bardonnex,
Grand-Lancy.

ONEX FAMILLE

TÉL. 022 870 10 80

<http://www.onex.ch/fr/onex-au-quotidien/grandir-a-onex/solutions-de-garde-14-46>

Onex.

SUPERNOUNOU

TÉL. 022 775 13 20

Versoix et région avoisinante.

ACCUEIL ET GARDE OCCASIONNELLE ET PONCTUELLE

Si vous avez besoin d'une garde pour vos enfants (0-6 ans) juste pour quelques heures ou pour une partie de la journée, vous pouvez vous adresser à des haltes-garderies (durée limitée à 2-3 heures, dès l'âge de 18 mois) ou à des mamans de jour (voir Pro Juventute ou projet « Mary Poppins »). Il y a aussi des places limitées dans quelques crèches de dépannage. Vous pouvez également faire appel à des baby-sitters.

LES CRÈCHES DÉPANNAGE :

ESPACE DE VIE ENFANTINE DENT DE LAIT & CO.

AVENUE DUMAS 15, 1206 GENÈVE
TÉL. 022 789 57 00

Horaires: 07h00-19h00 (32 places)

PÂQUIS CRÈCHE DE CHATEAUBRIAND

PLACE CHATEAUBRIAND 2, 1201 GENÈVE
TÉL. 022 738 94 80

Horaires: 07h00-19h00 (18 places)

GARDE SEULEMENT POUR QUELQUES HEURES :

HALTE-GARDERIE ZONE BLEUE

RUE DU CERCLE 8, 1201 GENÈVE
TÉL. 022 733 50 01

LA MADELEINE DES ENFANTS

PLACE DE LA MADELEINE 16, 1204 GENÈVE
TÉL. 022 310 15 37

MARY POPPINS DE PRO JUVENTUTE

RUE DE L'AUBÉPINE 1, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 328 22 27

NOUNOUS ET BABY-SITTERS :

CROIX ROUGE GENEVOISE

ROUTE DES ACACIAS 9, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 304 04 86

PRIORITÉ ENFANTS SÀRL

ROND-POINT DE PLAINPALAIS 2, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 321 02 77

www.prioriteenfants.ch

Vous pouvez également contacter Uni-emploi pour engager un étudiant ou une étudiante baby-sitter :

UNI-EMPLOI

RUE DE CANDOLLE 4, 1211 GENÈVE 4
TÉL. 022 379 77 02

LE PARASCOLAIRE

Pour les enfants fréquentant l'école primaire, il existe des structures d'accueil et de garde en dehors des horaires de l'école (activités parascolaires). Le prix est adapté en fonction du salaire familial.

Il existe trois modes d'accueil dans les écoles primaires : le matin de 07 h 00 à 08 h 00 pour les enfants de 4 à 8 ans (1P à 4P) ; se renseigner si ce mode existe dans votre école primaire. A midi de 11 h 30 à 13 h 30, avec repas sur inscription et animation selon le lieu d'accueil. Le soir de 16 h 00 à 18 h 00 avec goûter et diverses activités ludiques, créatrices et sportives.

Les inscriptions sont prises par le personnel parascolaire au mois de mai dans les écoles. Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser au :

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR L'ANIMATION PARASCOLAIRE (GIAP)

BOULEVARD DES PROMENADES 20
CP 2056, 1227 CAROUGE
TÉL. 022 309 08 20

www.giap.ch

Le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) assure la gestion du parascolaire. Vous trouverez sur leur site une liste des lieux parascolaires dans le canton de Genève.

LES ENFANTS MALADES

En cas d'urgence, si votre enfant est malade et si vous ne pouvez pas vous libérer de votre travail pour le garder, vous pouvez faire appel à un service de garde particulier pour les enfants malades assuré par la Croix-Rouge genevoise. Sachez également que les enfants souffrant de maladies facilement transmissibles (notamment en cas de coqueluche, grippe, rougeole, oreillons, rubéole) ne sont pas admis à la crèche ou au jardin d'enfants, pour ne pas les transmettre aux autres enfants présents. Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser à l'organisme suivant :

LE CHAPERON ROUGE

CROIX-ROUGE GENEVOISE
ROUTE DES ACACIAS 9, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 304 04 82

www.croix-rouge-ge.ch | chaperon.rouge@croix-rouge-ge.ch

**RE
CHER
CHE**

JE SUIS MAINTENANT PRÊTE À TROUVER UN TRAVAIL, JE DOIS ME POSER LES QUESTIONS SUIVANTES

01 30

Est-ce que je sais ce que je veux faire ?
Est-ce que j'ai besoin d'une orientation professionnelle ?

02 33

J'ai travaillé pendant plusieurs années dans un certain domaine, mais je n'ai pas de diplôme. Est-ce que je peux faire valider mon expérience professionnelle ?

03 35

Est-ce que mon expérience et mes diplômes sont reconnus en Suisse ?

04 38

Où est-ce que je peux trouver des informations sur les formations et sur l'emploi ?

05 48

Maintenant je suis prête à chercher un emploi. Comment faire ? (voir aussi le chapitre 6, chômage)

06 56

Je suis sans emploi et j'aimerais trouver un travail. Qui contacter pour m'inscrire au chômage ?

EST-CE QUE JE SAIS CE QUE JE VEUX FAIRE? EST-CE QUE J'AI BESOIN D'UNE ORIENTATION PROFESSIONNELLE?

Si vous vous posez des questions sur le type de travail qui vous conviendrait et sur le domaine professionnel le plus adapté à vos capacités et à vos intérêts, vous pouvez contacter les organismes suivants :

Association tripartite (Etat de Genève, syndicats, associations)

CENTRE DE BILAN GENÈVE (CEBIG)

BOULEVARD DU PONT D'ARVE 28, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 807 17 00

www.cebig.ch

Sur rendez-vous. Coût: CHF 750.–

Le chèque annuel de formation peut assurer une prise en charge des coûts.

Le Centre de bilan Genève vous aide à répertorier, analyser et mettre en valeur votre savoir-faire professionnel et extraprofessionnel.

Le CEBIG vous offre les prestations suivantes :

- un bilan de compétences ;
- une identification de vos compétences professionnelles et personnelles ;
- une aide afin de renforcer votre confiance en vous ;
- un soutien dans l'élaboration d'un projet réaliste.

Etat de Genève

FEMMES ET EMPLOI (OFPC)

RUE DES GAZOMÈTRES 1, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 546 71 82

www.ge.ch/ofpc | femme.emploi@etat.ge.ch

Lundi - vendredi 13h30-17h30

Sur rendez-vous, gratuit

Femmes & emploi est destiné à des femmes ayant eu une interruption de plusieurs années, mères au foyer en reprise d'activité ou en changement de carrière.

Prestations :

- Un ou une psychologue vous permet de mieux connaître vos motivations, vos intérêts et vos qualifications professionnelles.
- Vous pourrez faire le point sur votre situation et définir un projet professionnel lors d'entretiens individuels et confidentiels.
- Vous bénéficiez d'un coaching individualisé tout au long de vos démarches.

Association

F-INFORMATION

RUE DE LA SERVETTE 67, 1211 GENÈVE 7
TÉL. 022 740 31 00

www.f-information.org | femmes@f-information.org

Consultation sur rendez-vous : lundi 14h00-18h00 ; mardi 09h00-18h00

mercredi 09h00-13h00 ; jeudi 09h00-20h00 ; vendredi 09h00-13h00

Coût de la consultation CHF 20.– pour les membres, CHF 40.– pour les non-membres (arrangement possible)

F-information est un centre d'information et d'orientation pour les femmes. Vous pourrez être écoutée, informée et orientée dans le cadre de consultations individuelles et confidentielles.

Dans le cadre d'un bilan professionnel F-Information vous propose

- une orientation professionnelle, une clarification de projets et une proposition de conciliation des différents temps de vie.

Autres prestations :

- consultation professionnelle sur les questions liées au travail ;
- consultation personnelle et familiale ;
- consultation juridique : droit matrimonial, assurances sociales, droit du travail, contrats, harcèlement sexuel et mobbing.

Association

VOIE F – ESPACE DE FORMATION POUR LES FEMMES

BOULEVARD SAINT GEORGES 72, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 320 51 15

www.voief.ch | formation@voief.ch

Contact : Corinne Leuridan

Accueil : mardi 13h30-18h00 ; mercredi 08h30-13h00 ;

jeudi 08h30-12h30, 13h30-18h00

Coût : gratuit, en cas de petit revenu. Le chèque annuel de formation peut assurer une prise en charge des coûts.

Voie F est un espace de formation destiné aux femmes notamment avec peu de qualifications et qui rencontrent des difficultés à trouver un travail ou qui souhaitent sortir de leur isolement.

L'association propose un cours de formation continue sous forme de bilan de compétences qui vous permet de

- faire le point à un moment important de votre vie pour mobiliser de l'énergie vers un changement ;
- mieux vous connaître afin de prendre confiance en vous et valoriser vos compétences dans les domaines de la vie privée, de la formation et du travail ;
- identifier vos ressources pour ajuster vos choix ;
- auto-évaluer vos compétences-clés pour les transférer dans votre projet.

Pour la présentation d'autres prestations de l'association voir p. 46

J'AI TRAVAILLÉ PENDANT PLUSIEURS ANNÉES DANS UN CERTAIN DOMAINE, MAIS JE N'AI PAS DE DIPLÔME. EST-CE QUE JE PEUX FAIRE VALIDER MON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ?

Vous pouvez demander la validation de votre expérience professionnelle généralement après cinq ans de travail dans un domaine. Une partie au moins de l'expérience professionnelle doit avoir été acquise en Suisse. Il faut avoir les compétences nécessaires pour exercer ce métier, tel qu'il est pratiqué en Suisse. Grâce à un dispositif mis en place par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), vous pourrez obtenir ainsi un certificat fédéral de capacité (CFC). Le CFC est un diplôme professionnel reconnu au niveau fédéral. Ce processus dure habituellement à peu près deux ans. Cette durée varie en fonction des disponibilités de la personne.

QUALIFICATIONS +

OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET CONTINUE (OFPC)
SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE
RUE PRÉVOST-MARTIN 6, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 388 44 55

www.ge.ch/ofpc | ofpc@etat.ge.ch

Sur rendez - vous, gratuit

Le service Qualifications+ de l'OFPC s'occupe de la validation des acquis, c'est-à-dire de la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de votre parcours professionnel.

Prérequis :

- **disposer de 5 ans d'expérience professionnelle, dont une partie en Suisse ;**
- **avoir acquis les compétences du métier ;**
- **être domiciliée ou contribuable dans le canton de Genève depuis une année au moins.**

Etapes vers le CFC pour adultes :

1. Envoyer le dossier d'admission à Qualifications+.
2. Rencontrer une conseillère ou un conseiller de Qualification+.
3. Réaliser un bilan de compétences au Centre de bilan Genève.
Une commission d'experts et expertes valide vos acquis.
4. Établir avec votre conseiller ou conseillère Qualifications+ un programme de formation individuel.
5. Vous former dans un institut de formation pour adultes ou dans une école professionnelle. Vous présenter à l'examen quand vous vous sentez prête.

EST-CE QUE MON EXPÉRIENCE ET MES DIPLÔMES SONT RECONNUS EN SUISSE ?

En Suisse, plusieurs autorités sont actives dans le domaine de la reconnaissance des diplômes, selon le type de diplômes que vous possédez. Seuls les titres étatiques peuvent être reconnus. Attention, vous n'obtiendrez pas un diplôme suisse : vous serez en possession d'un document mentionnant que votre diplôme est équivalent à un diplôme suisse.

Comme le système est assez compliqué et qu'il n'y a pas de bureau centralisé pour les questions d'admission et de reconnaissance des diplômes, vous pouvez vous adresser à la Cité des métiers pour un conseil sur vos possibilités d'équivalences et pour avoir des adresses d'organismes traitant de reconnaissance de diplômes.

Notez que la reconnaissance d'un diplôme n'est pas INDISPENSABLE pour trouver un emploi. Selon le domaine de travail ou l'entreprise qui vous emploie, votre diplôme étranger peut suffire pour votre engagement. Dans certaines professions, par exemple dans le domaine de la santé (pharmacienne, laborantine ou infirmière) ou des services (droit, enseignement), la reconnaissance du diplôme étranger sera indispensable et nécessitera, selon les cas, des démarches supplémentaires.

Etat de Genève

CITÉ DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION GENÈVE (CDMF)

RUE PRÉVOST-MARTIN 6, 1205 GENÈVE

www.citedesmetiers.ch/geneve | citedesmetiers@etat.ge.ch

Lundi - vendredi 10h00 - 17h00

Libre - accès, sans rendez-vous, gratuit

La Cité des métiers et de la formation vous renseigne sur :

- **les adresses d'organismes s'occupant de la reconnaissance des diplômes en Suisse.**

Pour la présentation d'autres prestations du service, voir p. 38

Si vous avez acquis un diplôme professionnel ou effectué une formation professionnelle à l'étranger, vous pouvez vous adresser à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) :

Administration fédérale

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE (OFFT)

POINT DE CONTACT POUR LA RECONNAISSANCE
DES DIPLÔMES

EFFINGERSTRASSE 27, 3003 BERNE

TÉL. 031 322 28 26

www.bbt.admin.ch | info@bbt.admin.ch

Coût : Attestation de niveau : CHF 150.-, équivalence du diplôme : CHF 550.-

Pour obtenir des informations sur la reconnaissance des diplômes professionnels

- **vous devez tout d'abord remplir un questionnaire préliminaire (à télécharger sur le site Internet de l'OFFT) et envoyer une copie de votre diplôme à Berne.**
- **Ensuite, si la procédure continue, vous pouvez choisir entre une attestation de niveau qui situe votre diplôme dans le système éducatif suisse ou une équivalence du titre avec un diplôme suisse.**

L'OFFT ne délivre pas de diplôme.

Si vous avez une formation universitaire complète, adressez-vous à :

CONFÉRENCE DES RECTEURS DES UNIVERSITÉS SUISSES (CRUS)

CENTRE D'INFORMATION SUR

LES QUESTIONS DE RECONNAISSANCE

SENNWEG 2, POSTFACH 607, 3000 BERNE 9

TÉL. 031 306 60 41/42

www.crus.ch | christine.gehrig@crus.ch | eva.grob@crus.ch

La CRUS peut établir une recommandation de reconnaissance à l'attention de personnes titulaires d'un diplôme universitaire à la recherche d'un emploi.

Si vous souhaitez continuer vos études, adressez-vous directement à l'université de votre choix. C'est l'université qui décide des critères d'admission dans ses différentes filières.

Si vous possédez un certificat de maturité ou un baccalauréat, sachez qu'il n'existe aucune possibilité de reconnaître les certificats de maturité/baccalauréat étrangers au niveau de la Confédération.

Si vous souhaitez commencer des études dans une université suisse, vous devez vous adresser directement à l'université de votre choix. Le Centre d'information sur les questions de reconnaissance académique de la CRUS (voir l'adresse ci-dessus) ne donne que des informations générales sur les conditions d'admission fixées par les universités suisses aux titulaires d'un certificat de maturité étranger, mais ne possède pas la compétence d'évaluer ces certificats de maturité.

OÙ EST-CE QUE JE PEUX TROUVER DES INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS ET SUR L'EMPLOI?

Pour recevoir des informations sur les formations, il est recommandé de se rendre à la Cité des métiers et de la formation (CDMF). Vous y trouverez des conseillers et des conseillères capables de vous orienter vers diverses possibilités de formation. Un espace est également consacré à la recherche d'emploi. C'est une première étape avant de vous adresser à des organismes spécialisés. Le lieu est ouvert à tous et toutes, sans prise de rendez-vous préalable. Les prestations sont gratuites.

Etat de Genève

CITÉ DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION GENÈVE (CDMF)

RUE PRÉVOST-MARTIN 6, 1205 GENÈVE

www.citedesmetiers.ch/geneve | citedesmetiers@etat.ge.ch

Lundi-vendredi 10h00-17h00

Libre - accès, sans rendez-vous, gratuit

La Cité des métiers et de la formation vous permet de :

- découvrir les métiers et les formations. Un conseiller ou une conseillère en information vous aide à identifier les formations et les structures existantes. Elle peut également vous expliquer la structure et le fonctionnement du système scolaire suisse. Vous trouverez aussi les adresses des organismes qui s'occupent de la reconnaissance des diplômes étrangers ;

- rencontrer un psychologue conseiller ou une psychologue conseillère en orientation pour un premier contact afin de mieux cerner vos intérêts et vos possibilités de formation ou d'emploi ;
- recevoir des informations sur la validation de votre expérience professionnelle qui vous permettra d'obtenir un CFC ;
- connaître les possibilités de financement de votre formation ou de celle de vos enfants avec une personne du Service d'allocations d'études et d'apprentissage ;
- trouver de l'aide pour la recherche d'un emploi, faire examiner votre CV (Curriculum Vitae) et vos lettres de motivation par une personne spécialisée dans ce domaine, analyser votre situation professionnelle et consulter les offres d'emploi sur Internet.

Association

DÉCOUVRIR POUR L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES FEMMES MIGRANTES QUALIFIÉES

RUE DE LA NAVIGATION 8, 1201 GENÈVE

TÉL. 022 732 75 40

Contact : Rocio Restrepo, directrice

<http://lassociationdecouvrir.ch> | info@associationdecouvrir.ch

Permanence sans rendez-vous :

lundi 14h00 à 17h30 ;

mardi 14h00 à 17h30 ;

jeudi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Consultation sur rendez-vous : mercredi matin ; vendredi matin

Découvrir s'adresse aux femmes migrantes qualifiées qui cherchent à s'intégrer professionnellement.

Prestations :

- accompagnement des femmes migrantes dans leur processus d'insertion professionnelle et sociale ;
- informations sur les procédures administratives relatives aux conditions d'établissement en Suisse, la formation et l'emploi ;
- informations sur la mise en place de projets professionnels.

Association

F-INFORMATION

RUE DE LA SERVETTE 67, 1211 GENÈVE 7
TÉL. 022 740 31 00

www.f-information.org | femmes@f-information.org

Consultation sur rendez-vous : lundi 14h00-18h00 ; mardi 09h00-18h00

mercredi 09h00-13h00 ; jeudi 09h00-20h00 ; vendredi 09h00-13h00

Coût de la consultation : CHF 20.– pour les membres, CHF 40.– pour les non-membres (arrangement possible)

F-information est un centre d'information et d'orientation pour les femmes. Vous pourrez être écoutée, informée et orientée dans le cadre de consultations individuelles et confidentielles.

Prestations :

- **consultation professionnelle ;**
- **informations sur les possibilités de formation et les professions.**

Pour la présentation d'autres prestations de l'association, voir p. 31

Il existe trois répertoires utiles avec des adresses d'associations et d'organismes sociaux à Genève :

- **La Clé** : guide social et pratique : répertoire d'adresses concernant les organismes et associations liés au domaine social, des enfants, famille, personnes âgées, handicap, etc. Il est édité par l'Hospice général et se trouve en lien sur leur site : www.hospicegeneral.ch/prestations/publications/publications-en-ligne/adresses-sociales-la-cle.html
- **300 adresses pour les femmes** : répertoire recensant les lieux de formation, d'information et de rencontre à disposition des femmes. Il est édité par F-Information et se trouve en lien sur leur site : www.f-information.org/page/f300.htm
- **Ariane** : répertoire de fonds et de fondations pour le financement de formations. Il est édité par l'Hospice général et se trouve en lien sur leur site : www.hospicegeneral.ch/prestations/publications/publications-en-ligne/ariane-repertoire-de-fonds-et-fondations.html

Ces trois ouvrages peuvent être consultés à la Cité des métiers ou à l'Association Découvrir.

Concernant les formations universitaires, adressez-vous directement à l'Université de Genève (www.unige.ch).

AIDE FINANCIÈRE

Il existe la possibilité de demander une aide financière pour vos études et formations.

Etat de Genève

CHÈQUE ANNUEL DE FORMATION (CAF) À LA CITÉ DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION

RUE PRÉVOST-MARTIN 6, 1205 GENÈVE

www.ge.ch/caf

Lundi-vendredi 10h00-17h00

Contact téléphonique au SAEA (voir ci-dessous)

Antennes de l'OFPC :

Rue des Eaux 2, Onex

tél. 022 388 46 81

Rue de la Prulay 2 bis, Meyrin

tél. 022 388 47 010

Lundi à vendredi 13h30-17h30

Le chèque annuel de formation (CAF) est une aide financière de CHF 750.– maximum par an pour encourager la formation continue. Toute personne domiciliée ou contribuable à Genève depuis une année peut en faire la demande, si son revenu ne dépasse pas un barème fixé. Le cours doit être choisi dans une liste de cours agréés (plus de 1000 cours). La durée minimum du cours doit être de 40 heures. La demande de chèque peut être envoyée par Internet ou effectuée à la Cité des métiers ou dans les antennes de l'OFPC (Onex et Meyrin). Elle est transmise au Service d'allocations d'études et d'apprentissage (SAEA, voir ci-dessous) qui décide de l'octroi du chèque et qui le transmet à la personne intéressée. La demande doit impérativement être effectuée avant le début du cours.

Etat de Genève

SERVICE D'ALLOCATIONS D'ÉTUDES ET D'APPRENTISSAGE (SAEA)

RUE PÉCOLAT 1, 1211 GENÈVE 1

TÉL. 022 388 73 50, FAX 022 388 73 99

www.ge.ch/bourses

Réponse téléphonique uniquement (pas de guichet)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 08h30-12h00

Le Service d'allocations d'études et d'apprentissage gère l'octroi des bourses d'études et d'apprentissage pour les différents degrés d'études (du primaire à l'Université). Vous pourrez trouver une personne compétente pour répondre à toutes vos questions sur les allocations d'études dans l'espace SAEA (Financer sa formation) qui se trouve à la Cité des métiers et de la formation.

LIEUX DE FORMATION POUR FEMMES

Il existe diverses associations ou institutions qui offrent des stages, des cours et des formations pour les femmes migrantes et non migrantes, qualifiées et peu qualifiées. Elles vous permettent d'acquérir des compétences nouvelles, de renforcer vos connaissances et de vous préparer à un processus d'insertion socioprofessionnelle.

Association

CENTRE CAMARADA

CHEMIN DE VILLARS 19, 1203 GENÈVE

TÉL. 022 344 03 39 (LE MATIN)

www.camarada.ch | centre@camarada.ch

Inscription : tous les mardis 09h00-11h30, 13h30-16h30

Fermeture pendant les vacances scolaires

Prix : frais d'inscription obligatoire de CHF 10.– et participation de CHF 20.– par mois, complétés par d'autres sources selon possibilités : chèque formation, chômage, etc.

Camarada est un centre d'accueil et de formation pour femmes migrantes et leurs enfants, notamment pour les femmes peu ou pas scolarisées. Il existe une garde d'enfants pour les mamans qui participent aux formations.

Prestations :

- cours de français et d'alphabétisation (différents niveaux);
- divers ateliers (sérigraphie, couture, etc.);
- informatique (débutante);
- prévention et promotion de la santé;
- ici-formation : insertion professionnelle.

ICI-FORMATION DE CAMARADA

AVENUE VIBERT 13, 1227 CAROUGE

TÉL. 022 301 52 94 / 079 627 52 50 Contact: [Nevine Attia Macchi](mailto:Nevine.Attia@camarada.ch)

www.camarada.ch/IciFormation | ici.formation@camarada.ch

Inscription : sur rendez-vous. Fermeture pendant les vacances scolaires.

Coût : pour les personnes au chômage, prise en charge par l'assurance chômage; pour les autres participantes, frais d'inscription obligatoire de CHF 10.–, et participation de CHF 20.– par mois, complétés par le chèque formation (CAF) et d'autres sources selon possibilités.

Contenu du programme de formation et d'insertion professionnelle.

Durée : 225 heures sur 3 mois

1. Approche du monde professionnel et information sociale (45h).
2. Ateliers de techniques de recherche d'emploi et initiation à l'informatique (45h).
3. Formation pratique à choix :
 - Le travail d'employée à domicile (nettoyage et entretien du linge, spécificité du travail ménager auprès de personnes âgées) (52h).
 - Le travail en industrie (papeterie artisanale, manutention fine) (72h).
4. Français lié à la vie professionnelle et mise à niveau en calcul (72h).
5. Stages en ménage privé ou en entreprise.
6. Projet professionnel et suivi individuel.

ECOLE DE GESTIONNAIRES EN INTENDANCE

AVENUE DE LA ROSERAIE 25, 1205 GENÈVE

TÉL. 022 388 41 90

Contact : Marlyse Margairaz Arni, directrice

<http://licp.ge.ch/pol/cfp-shr/presentation/adresse-ecole-dintendance> | ecgef@etat.ge.ch

Heures de bureau : du lundi au vendredi, gratuit

L'école de gestionnaires en intendance dispense une formation permettant à des femmes au foyer qui souhaitent retourner sur le marché du travail ou se réorienter professionnellement d'obtenir le CFC de gestionnaire en intendance. Le plan de formation est individualisé. Cela permet à des femmes ayant des charges familiales de suivre cette formation.

Modules de formation :

- **accueil, techniques de communication et marketing ;**
- **santé et domaine social ;**
- **administration, comptabilité et budget ;**
- **bureautique ;**
- **alimentation et restauration ;**
- **habitat et techniques de nettoyage ;**
- **culture générale ;**
- **module d'intégration à la formation et à la réinsertion professionnelle avec un encadrement pédagogique.**

Stage d'approfondissement de 3 mois à plein temps, ou de 6 mois à temps partiel la deuxième année. Durée : 2 à 3 ans à temps partiel.

Conditions d'admission : être responsable d'un ménage privé depuis trois ans ou travailler à temps partiel dans le domaine de l'intendance. Avoir de bonnes connaissances de français. Avoir un permis de séjour valable. Etre résident dans le canton de Genève et contribuable dans le canton.

PROJET « PROACT-E »

Un programme de formation et coaching de L'ASSOCIATION DÉCOUVRIR

RUE DE LA NAVIGATION 8, 1201 GENÈVE

TÉL. 022 732 75 40

Contact : Rocio Restrepo, directrice

<http://associationdecouvrir.ch> | info@associationdecouvrir.ch

Permanence sans rendez-vous :

lundi 14h00 à 17h30 ;

mardi 14h00 à 17h30 ;

jeudi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Consultation sur rendez-vous : mercredi matin ; vendredi matin

Coût : CHF 400.- Il est toujours possible de négocier un tarif réduit.

Le projet « ProAct-e » de Découvrir consiste à

- **créer et entretenir un réseau professionnel ciblé qui permet aux femmes d'identifier les besoins du secteur professionnel dans lequel elles souhaitent s'intégrer ;**
- **chercher par elles-mêmes des pistes d'insertion professionnelle ;**
- **aller de l'avant et s'assumer plutôt que d'attendre.**

Objectifs du programme :

- **accompagner les femmes sur une durée de 4 mois dans l'accomplissement de leur projet professionnel individuel ;**
- **encourager et redonner confiance ;**
- **fournir des outils théoriques et pratiques pour offrir son savoir-faire au marché du travail ;**
- **promouvoir l'image des migrantes qualifiées auprès des autorités et des employeurs.**

Durée : 4 mois

Association

VOIE F – ESPACE DE FORMATION POUR LES FEMMES

BOULEVARD SAINT GEORGES 72, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 320 51 15

www.voief.ch | formation@voief.ch

Contact : Corinne Leuridan

Accueil : mardi 13h30-18h00; mercredi 08h30-13h00; jeudi 08h30-12h30,
13h30-18h00. Coût : gratuit pour les personnes à petit revenu. Le chèque annuel
de formation peut assurer la prise en charge des coûts de certains cours.

Voie F est un espace de formation destiné notamment aux femmes
disposant de peu de qualifications et qui rencontrent des difficultés
à trouver un travail ou qui souhaitent sortir de leur isolement.

Prestations :

- soutien et encouragement des femmes à s'engager dans un processus
de formation dans le but d'une réinsertion socio-professionnelle;
- cours de formation continue et de formation de base;
- encouragement de l'accès aux nouvelles technologies de l'information
et de la communication.

Offre de cours : les cours de formation de base ont pour objectifs d'appren-
tissage non seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi le
développement de compétences sociales et relationnelles : augmentation
de la confiance en soi, de l'autonomie, des capacités à apprendre et du
réseau de contacts.

Cours de formation de base :

- atelier d'écriture et d'initiation à l'informatique;
- atelier d'initiation à l'Internet;
- « première marche » (préparation du projet de formation
et orientation pour les recherches d'emploi);
- atelier de raisonnement logique;
- gestion du budget;
- atelier de structuration logique et spatiale.

Ouverts aux participantes de Camarada :

- atelier d'initiation à l'e-mail (courrier électronique);
- atelier d'initiation à l'informatique et de perfectionnement du français.

Cours de formation continue :

- bilan portfolio de compétences.

Association

ZONE BLEUE GARDERIE ET LIEU D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

RUE DU CERCLE 6, 1201 GENÈVE
TÉL. ET FAX 022 733 50 01

zon@ipe-ge.ch

Garderie : du lundi au vendredi, de 07h30 (sur demande 07h00) à 18h00
(sur demande 19h00, sauf vendredi, 18h00)

Zone Bleue est un lieu qui accueille des enfants d'âge préscolaire (1 an à 5
ans) et propose à des femmes en processus d'insertion sociale et/ou
professionnelle un stage alliant un travail auprès des enfants et des ateliers
de formation.

Prestations :

- stage de 5 mois à temps partiel (20 h/semaine) dans le domaine
de la petite enfance, incluant des ateliers de formation;
- soutien dans l'élaboration d'un projet personnalisé d'insertion
socio-professionnelle.

MAINTENANT JE SUIS PRÊTE À CHERCHER UN EMPLOI. COMMENT FAIRE? (voir aussi le chapitre 6, chômage)

Aides à la rédaction des Curriculum Vitae (CV) et des lettres de motivation

Etat de Genève

CITÉ DES MÉTIERS ET DE LA FORMATION GENÈVE (CDMF)

RUE PRÉVOST-MARTIN 6, 1205 GENÈVE

www.citedesmetiers.ch/geneve | citedesmetiers@etat.ge.ch

Lundi - vendredi 10h00-17h00

Libre - accès, sans rendez-vous, gratuit

La Cité des métiers et de la formation vous propose un espace consacré à la recherche d'emploi où une personne vous aide dans vos démarches et pour la rédaction de vos Curriculum Vitae (CV; descriptif du parcours professionnel) et lettres de motivation (lettre de présentation de la candidature à un poste de travail). Des ateliers CV et lettres de motivation sont organisés régulièrement (voir l'agenda sur le site internet).

Pour la présentation d'autres prestations du service, voir p. 38

Association

CENTRE D'INTÉGRATION CULTURELLE DE LA CROIX-ROUGE GENEVOISE

RUE DE CAROUGE 50, 1205 GENEVE

TÉL. 022 320 59 55

www.croix-rouge-ge.ch | cic@croix-rouge-ge.ch

Lundi 09h00-11h30, 14h00-17h00; mercredi 14h00-17h00, jeudi 14h00-17h00

Gratuit

Le Centre d'intégration culturelle met à disposition un ou une bénévole de langue française qui vous aide à la rédaction de diverses lettres.

Association

F-INFORMATION

RUE DE LA SERVETTE 67, 1211 GENÈVE 7

TÉL. 022 740 31 00

www.f-information.org | femmes@f-information.org

Consultation sur rendez-vous : lundi 14h00-18h00, mardi 09h00-18h00,

mercredi 09h00-13h00, jeudi 09h00-20h00, vendredi 09h00-13h00

F-information est un centre d'information et d'orientation pour les femmes.

Prestations :

- aide à la rédaction de CV (Curriculum Vitae) et lettres de motivation ;
- préparation aux entretiens d'embauche.

Pour la présentation d'autres prestations de l'association, voir p. 31

Association

LE TRIALOGUE

AVENUE DE LA FORÊT 11, 1202 GENÈVE

TÉL. 022 340 64 80

www.letrialogue.com | trialogue@infomaniak.ch

Lundi-vendredi 09h00-12h00, 14h00-16h30

Permanence assurance-chômage : lundi 14h00-16h00 (sans rendez-vous)

Permanence d'informations juridiques : mercredi 09h00-12h00 (sans rendez-vous)

Gratuit

Le Trialogue apporte, au travers de son réseau de personnes bénévoles spécialisées (actives, à la retraite ou à la recherche d'un emploi), un soutien et une aide très concrète aux sans-emploi souvent dans l'urgence et dans l'attente d'une aide institutionnelle.

Prestations :

- aide à la rédaction de CV (Curriculum Vitae) et lettres de motivation ;
- mise à disposition d'ordinateurs avec accès à l'Internet pour les recherches d'emploi.

Pour la présentation d'autres prestations de l'association, voir p. 61

MAISONS DE QUARTIER (MQ)

Quelques Maisons de quartier offrent des aides à la rédaction des CV (Curriculum Vitae) et des lettres de motivation. Renseignez-vous auprès de la Maison de quartier dans votre commune ou le quartier dans lequel vous habitez.

RECHERCHE DE TRAVAIL

Les adresses suivantes vous aideront dans vos démarches de recherche de travail.

Etat de Genève

OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI (OCE)

RUE DES GLACIS-DE-RIVE 6, 1211 GENÈVE 3*

TÉL. 022 327 68 56

www.ge.ch/emploijobs | info.oce@etat.ge.ch

Lundi au vendredi 08h00-12h30, 13h30-17h00

* Déménagement prévu dès le 2^e semestre 2012, se référer au site internet pour l'adresse exacte

A Genève, c'est l'Office cantonal de l'emploi (OCE) qui est compétent pour toutes les questions touchant à la recherche d'emploi et au chômage. En principe, toute personne à la recherche d'un emploi peut s'inscrire à l'Office Régional de Placement (ORP). Le fait de s'inscrire ne signifie pas nécessairement que l'on puisse percevoir des indemnités de chômage. Mais vous pourrez en tout cas bénéficier de conseils en matière de placement et peut-être d'une formation.

- Sur le site Internet de l'OCE vous trouvez des offres d'emploi actuelles, mises en ligne par les entreprises elles-mêmes, les portails emploi et les agences de placement.

JOURNAUX

Vous trouverez des annonces d'emploi dans les quotidiens genevois. Les éditions du mercredi de la Tribune de Genève et du vendredi du journal le Temps, notamment, contiennent des pages spéciales sur l'emploi. Vous pouvez par exemple consulter la presse quotidienne dans les bibliothèques qui ont un espace lecture de la presse nationale ou internationale.

SITES INTERNET

Il existe divers sites Internet où vous trouverez des offres d'emploi regroupées souvent par corps de métiers ou domaines professionnels. Quelques exemples de sites Internet:

- <http://annonces.tdg.ch/category/emploi/emploi>
- www.ge.ch/emploi/jobs
- www.ge.ch/pratique/offres-emploi.asp
- www.ville-geneve.ch/administration-municipale/offres-emploi
- www.telejob.ch
- www.jobs.ch/fr
- www.parcours.ch
- www.jobscout24.ch
- www.jobup.ch
- <http://français.monster.ch>
- www.toutemploi.ch

AGENCES DE PLACEMENT

Les agences de placement sont des entreprises privées qui servent d'intermédiaires entre l'entreprise, qui dispose d'offres d'emploi, et l'employée potentielle, qui est à la recherche d'un emploi. Des emplois temporaires ou fixes sont proposés par les agences de placement. Pour les adresses, voir l'annuaire téléphonique ou le site Internet de l'Office cantonal de l'emploi (www.ge.ch/emploi/jobs)

AGENCE DE PLACEMENT À BUT NON LUCRATIF

Association

BOURSE À L'EMPLOI DE L'OSEO GENÈVE

RUE LOUIS FAVRE 12, 1201 GENÈVE

TÉL. 022 595 45 40

www.oseo-ge.ch | bourse.emploi@oseo-ge.ch

Consultation sur rendez-vous : lundi à vendredi 08h30-12h00, 13h30-18h00

La Bourse à l'emploi de l'OSEO est une agence de placement à but non lucratif. Elle s'adresse prioritairement aux personnes au chômage de longue durée ou dépendantes de l'aide sociale, à des femmes en réinsertion professionnelle, à des personnes sans qualification ou de plus de 50 ans, ainsi qu'à des jeunes sans formation ou expérience professionnelle.

Prestations :

- placement temporaire dans les domaines suivants : administration, hôtellerie, manutention, construction, industrie, nettoyage, restauration et santé.

DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS SONT ACTIVES DANS L'AIDE PROFESSIONNELLE À DESTINATION DES FEMMES :

PACTE

Pacte accompagne les femmes dans les moments-clés de leur parcours professionnel : réorientation professionnelle, transition de carrière et création d'entreprise. A travers le service de consultation CarriElles, une écoute et un accompagnement personnalisés sont proposés à toute femme souhaitant progresser dans son projet professionnel.

<http://www.pacte.ch/>

BUSINESS AND PROFESSIONAL WOMEN (BPW)

Les Business and Professional Women (BPW) constituent une association de femmes d'affaire et actives en Suisse et dans le monde. Les BPW défendent les intérêts des femmes actives indépendamment de leur secteur d'activité, de leur orientation politique ou de leur religion.

<http://bpw.ch/apropos>

CELLULE D'ENTRAIDE

Une Cellule d'entraide (CE) est un mini-réseau de soutien et d'entraide professionnelle et personnelle. Une Cellule d'entraide est composée de 15 femmes qui se réunissent 10 fois par an, à jour fixe. Chaque rencontre, qui a lieu en soirée, dure env. 3 heures.

<http://ce.la-muse.ch>

LE TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE (GARDE D'ENFANTS, DE PERSONNES ÂGÉES, MÉNAGES, NETTOYAGE, ETC.) ET LE CHÈQUE SERVICE

Lorsque vous travaillez en tant qu'employée domestique et que vous devez contracter une assurance, vous pouvez vous adresser à l'organisme suivant :

Entreprise sociale privée

CHÈQUE SERVICE

CHEMIN LOUIS HUBERT 4, CASE POSTALE 361

1213 PETIT-LANCY 1

TÉL. 022 301 73 16

www.chèqueservice.ch | information@chequeservice.ch

Chèque service, permanence téléphonique uniquement : lundi et jeudi 14h00-17h00 ; vendredi 09h00-12h00

Le « Chèque service » permet de faciliter le paiement des assurances sociales aux personnes travaillant dans le domaine des travaux domestiques.

Si vous travaillez comme femme de ménage sans contrat et sans payer de charges sociales, vous pouvez demander à la personne qui vous emploie de prendre contact avec Chèque service afin d'établir un mandat. Chèque service se chargera des démarches administratives et de l'encaissement des charges sociales.

Une avance sur les charges prévisibles est versée à Chèque service. Ce service calcule le montant des charges et les verse aux assurances concernées. Il garantit une protection sociale de base aux personnes employées (AVS, AI, APG et assurance accident).

Autres lieux d'informations : les différents centres d'action sociale ainsi que les mairies qui participent à ce système peuvent donner des renseignements généraux et transmettre les documents nécessaires.

JE SUIS SANS EMPLOI ET J'AIMERAIS TROUVER UN TRAVAIL. QUI CONTACTER POUR M'INSCRIRE AU CHÔMAGE?

L'organisme officiellement chargé des demandeurs d'emploi est le suivant :

Etat de Genève

OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI (OCE)

RUE DES GLACIS-DE-RIVE 6, 1211 GENÈVE 3*

TÉL. 022 327 68 56

www.ge.ch/emploi/jobs | info.oce@etat.ge.ch

Lundi au vendredi 08h00-12h30, 13h30-17h00

* Déménagement prévu, voir p.51

A Genève, l'Office cantonal de l'emploi (OCE) est compétent pour toutes les questions touchant à la recherche d'emploi et au chômage. Pour la présentation des prestations du service voir p. 51

Diverses associations de défense des personnes au chômage ou à la recherche d'un emploi peuvent vous donner des informations sur vos droits et les dispositifs légaux en matière de chômage. Elles peuvent également vous soutenir dans vos démarches de recherche d'emploi ou auprès de l'Office cantonal de l'emploi. Les communes disposent également de services qui peuvent vous aider dans vos recherches d'emploi ou concernant des questions liées au chômage.

Service public communal

ACCUEIL INTERCOMMUNAL POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI (AIDE)

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

AVENUE EUGÈNE - LANCE 3, 1212 GRAND-LANCY

TÉL. 022 794 28 00

www.lancy.ch | info@lancy.ch

Mardi 13h30-16h30; jeudi et vendredi 08h30-11h30

gratuit, ouvert à tous et toutes

Une permanence liée aux questions d'emploi et de chômage pour toutes les personnes indépendamment de leur lieu de résidence.

Prestations :

- accueil et écoute;
- information juridique et recours juridiques;
- aide dans la constitution de votre dossier (Curriculum Vitae et lettre de motivation);
- accès aux journaux, Internet et ordinateur.

Service public communal

ACTION TROIS-CHÊNE POUR L'EMPLOI

CHEMIN DE LA MONTAGNE 136

CP 330, 1224 CHÊNE-BOUGERIES

TÉL. 022 348 45 72

www.action3chene.com

Gratuit, permanence ouverte aux personnes résidant dans les communes de

Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Cologny, Gy, Jussy, Puplinge,

Presinge et Vandœuvres.

La permanence chômage de l'Action Trois-Chêne pour l'emploi est un lieu d'accueil et d'information pour les personnes au chômage et en recherche d'emploi.

Prestations :

- consultation d'offres d'emploi;
- information juridique et sociale;
- aides pour la rédaction des CV (Curriculum Vitae) et des lettres de motivation;
- conseils dans les domaines administratifs, sociaux et financiers.

Service public communal

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

(ARCADE EMPLOI)

AVENUE EDMOND-VAUCHER 5, 1214 VERNIER

TÉL. 022 797 34 29

www.vernier.ch | mairie@vernier.ch

Accueil : lundi 14h00-17h00 ; mardi-vendredi 09h00-12h00 et 14h00-17h00

Gratuit, ouvert aux résidents de Vernier.

Le Service de la jeunesse et de l'emploi est une structure d'insertion professionnelle s'adressant aux personnes âgées de 16 à 65 ans vivant sur la commune.

Prestations :

- information sur l'emploi et les formations ;
- aide pour le CV (Curriculum Vitae) et les lettres de motivation ;
- accompagnement personnel dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle.

Association

ONEX SOLIDAIRE

RUE DES GRAND'PORTES 2

1213 ONEX

TÉL. 022 870 00 61

www.oseo-ge.ch

Lundi – jeudi 10h00-12h30

Vendredi 10h00 -14h00

Sur rendez-vous du lundi au vendredi après-midi

Gratuit

Bureau d'insertion professionnelle travaillant avec et pour la Ville d'Onex.
Cette structure s'adresse aux habitants de la commune.

Prestations :

- accompagnement individualisé ;
- aide dans la constitution de votre dossier (Curriculum Vitae et lettre de motivation) ;
- conseil pour les postulations ;
- accès aux ordinateurs et imprimante.

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CHÔMEURS

RUE SAINT-LAURENT 8, 1207 GENÈVE

TÉL. 022 700 50 60

www.adc-ge.ch | info@adc-ge.ch

Lundi au vendredi 09h00-12h00, 14h00-17h30

Permanence juridique : lundi et jeudi 14h00-17h30

Il faut être membre de l'association. Cotisation annuelle de CHF 25.–

L'association de défense des chômeurs est une structure de soutien pour les personnes au chômage.

Prestations :

- soutien individuel à la recherche d'emploi ;
- conseils juridiques dans les domaines du travail et du chômage ;
- aide à la rédaction des CV (Curriculum Vitae) et des lettres de motivation ;
- mise à disposition d'ordinateurs.

Service public communal

PERMANENCE CHÔMAGE DE LA VILLE DE CAROUGE

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

RUE DE LA DÉBRIDÉE 3, 1227 CAROUGE

TÉL. 022 308 15 30

Contact : Laurence Tissot

www.carouge.ch

Permanence sans rendez-vous : lundi 14h00-16h30, jeudi 09h00-11h30

Gratuit, pour tous et toutes.

La permanence chômage de la Ville de Carouge est un lieu d'accueil et d'information pour personnes au chômage et en recherche d'emploi indépendamment du lieu de leur domicile.

Prestations :

- informations relatives à la législation en matière de chômage ;
- réponses à diverses questions administratives et sociales ;
- soutien pour des démarches en lien avec l'assurance chômage.

Service public communal

PERMANENCE DE CHÔMAGE MEYRIN

RUE DE LA PRULAY 2 BIS, 1217 MEYRIN

TÉL. 022 782 82 82

www.meyrin.ch

Accueil sans rendez-vous : mercredi 09h00-13h00

Sur rendez-vous les autres jours

Gratuit, ouvert prioritairement aux personnes habitant à Meyrin, Satigny,

Dardagny et Russin

La permanence de chômage Meyrin est un lieu d'accueil et de soutien pour personnes au chômage et en recherche d'emploi.

Prestations :

- **information sur la législation en matière de chômage ;**
- **aide à l'élaboration de dossiers de candidature**
(Curriculum Vitae et lettres de motivation) ;
- **consultation d'offres d'emploi ;**
- **Internet et ordinateurs à disposition.**

Association

LE TRIALOGUE

AVENUE DE LA FORÊT 11, 1202 GENÈVE

TÉL. 022 340 64 80

www.letrialogue.com | trialogue@infomaniak.ch

Ouverture : lundi-vendredi 09h00-12h00, 14h00-16h30

Permanence assurance-chômage : lundi 14h00-16h00 (sans rendez-vous)

Permanence d'informations juridiques : mercredi 09h00-12h00 (sans rendez-vous)

Gratuit

Le Trialogue apporte, au travers de son réseau de personnes bénévoles spécialisées (actives, à la retraite ou à la recherche d'un emploi), un soutien et une aide très concrète aux personnes sans emploi souvent dans l'urgence et dans l'attente d'une aide institutionnelle.

Prestations :

- **conseil juridique ;**
- **conseil en matière de conflits au travail ;**
- **conseils aux indépendants et indépendantes ;**
- **dossiers de candidature ;**
- **appui informatique ;**
- **conseils en matière d'assurances sociales.**

Autres prestations :

- **ordinateurs avec accès à Internet pour les recherches d'emploi (lu-me-ve) ;**
- **publie on-line et met à jour le « Guide des droits et devoirs du chômeur »**
www.guideschomage.ch.
- **la Ville de Genève a mis à disposition du Trialogue une maison dans le quartier de la Servette. Des repas y sont servis à un prix très modeste.**

ADRESSES UTILES

ÉGALITÉ ENTRE HOMME ET FEMME ET DISCRIMINATION LIÉE AU SEXE

Etat de Genève

SERVICE POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMME ET FEMME (SPPE)

RUE PIERRE-FATIO 15, 1204 GENÈVE
TÉL. 022 388 74 50

www.ge.ch/egalite | egalite@etat.ge.ch

Lundi-vendredi 08h30-12h00, 14h00-17h00

Le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme

- vous renseigne et vous oriente au sein du réseau institutionnel et associatif spécialisé dans la défense des droits des femmes, l'égalité et la prévention des violences;
- vous offre un conseil et une orientation juridique, notamment dans le domaine de la loi sur l'égalité, par exemple pour des questions de discrimination salariale ou de harcèlement sexuel.

Autres prestations :

- production et diffusion d'informations spécialisées;
- campagnes de sensibilisation auprès du grand public;
- formations;
- cours et débats avec les publics cibles.

SANTÉ

Association

APPARTENANCES-GENÈVE

BOULEVARD SAINT-GEORGES 72, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 781 02 05

www.appartenances-ge.ch | appartenances@appartenances-ge.ch

Préparation à la naissance : Tél. 078 866 91 77

Appartenances Genève est un centre de prévention, de formation, de recherche et de consultations psychologiques pour familles migrantes. Il propose

- des consultations psychothérapeutiques individuelles, familiales ou de groupe. Prestations remboursées par la LAMal;
- des cours de préparation à la naissance, en collaboration avec l'Arcade des sages-femmes, pour femmes peu ou pas francophones.

HUG-Département de Médecine Communautaire et de premier recours

PLANNING FAMILIAL (CIFERN)

BOULEVARD DE LA CLUSE 47, 1205 GENÈVE
TÉL. 022 372 55 00, FAX 022 372 53 15

planning-familial.hug-ge.ch | planningfamilial@hcuge.ch

Lundi à vendredi 09h00-12h30, 14h00-18h30 (sauf mardi matin)

Permanence tél. 09h00-12h30, 14h00-17h30

Le Planning familial offre une information, une aide et une orientation sur toutes les questions d'ordre psychologique, social, juridique ou médical concernant les différentes étapes de la vie relationnelle, sexuelle et procréative. Il propose des consultations confidentielles et gratuites dans les domaines suivants :

- planning familial : sexualité ; difficultés sexuelles, contraception ; pilule d'urgence ; retard de règles et tests de grossesse ; sida, infections sexuellement transmissibles (IST) ; décision de poursuivre ou non une grossesse ; interruption de grossesse ; ménopause ;
- centre officiel de grossesse : informations et orientation ; accompagnement psychosocial ; fertilité ; adoption ;
- consultation conjugale (payante) : problèmes relationnels de couple ;
- centre de documentation (gratuit et ouvert à tous publics) : brochures, livres et articles spécialisés.

Association

PLURIELS

RUE DES VOISINS 15, 1205 GENÈVE

TÉL. 022 328 68 20

Permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 au 022 328 68 20

www.pluriels.ch | pluriels@pluriels.ch

Antenne de Pluriels à Meyrin

Avenue de Vaudagne 3, 1217 Meyrin

Tél. 022 78 534 78 ou 022 328 68 20

Pluriels est un centre de consultations et d'études ethno-psychologiques pour personnes migrantes. Il propose :

- des thérapies individuelles (enfant, adolescent et adulte), de couple, de famille ou de groupe. Les tarifs sont fixés d'entente avec la/le psychologue et varient entre CHF 5.- et CHF 132.- la séance.

Autres prestations :

- des formations spécifiques sur demande ;
- des supervisions d'équipe de professionnels.

VIOLENCES SEXUELLES, VIOLENCE CONJUGALE ET DOMESTIQUE, HARCÈLEMENT SEXUEL,

Etat de Genève

BUREAU DU DÉLÉGUÉ AUX VIOLENCES DOMESTIQUES

RUE PIERRE-FATIO 15, 1204 GENÈVE

TÉL. 022 546 89 80

www.ge.ch/violences-domestiques | violences-domestiques@etat.ge.ch

Le site est traduit en sept langues.

Autres sites : www.harcelement.ch, www.noncestnon.ch

Si vous souhaitez être écouté-e et/ou orienté-e par un-e professionnel-le, vous pouvez composer le numéro de téléphone de la ligne stop violences domestiques **0840 110 110 (appel anonyme, 24h/24)** ou vous connecter au site internet www.violencequefaire.ch

Le Bureau du délégué aux violences domestiques est chargé par le Conseil d'Etat de coordonner et évaluer les pratiques des institutions membres du réseau de lutte contre les violences domestiques. Il est également mandaté pour informer et sensibiliser la population genevoise sur cette problématique.

Association

CENTRE DE CONSULTATION LAVI

BOULEVARD SAINT-GEORGES 72, 1205 GENÈVE

TÉL. 022 320 01 02

www.centrelavi-ge.ch | info@centrelavi-ge.ch

Consultation sur rendez-vous : lundi-vendredi 08h30-12h30, 13h30-17h00

mardi 13h30-17h00 (déviation téléphonique en dehors de ces heures)

Le Centre LAVI apporte une aide à toute personne victime d'une agression sexuelle, physique ou psychique.

Prestations :

- écoute téléphonique ;
- consultation individuelle, évaluation des besoins en matière d'aide psychologique, sociale et juridique (aussi en urgence en cas de besoin) ;
- conseils et aide pour les démarches à effectuer : dépôt de plainte, demande d'assistance juridique, démarches auprès des assurances, etc. ;
- accompagnement éventuel lors de la procédure pénale.

Association

SOLIDARITÉ FEMMES

RUE DE MONTCHOISY 46, 1207 GENÈVE

TÉL. 022 797 10 10

www.solidaritefemmes-ge.org

Prestations gratuites, sauf hébergement (en fonction du revenu)

3 pôles d'accueil :

- *Permanence téléphonique : lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h00 à 17h00*
- *Permanence sans rendez-vous : mardi de 16h00 à 17h00*
- *Séances d'information collectives : jeudi à 9h00*

Solidarité Femmes apporte une aide sociale et psychologique aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.

Prestations :

- **Ecoute, évaluation de la demande, conseil et soutien**
(en toute confidentialité) ;
- **consultation individuelle ;**
- **consultation mère-enfants ;**
- **groupe de parole ;**
- **hébergement** (avec un entretien préalable).

Association

VIOL SECOURS

PLACE DES CHARMILLES 3, 1203 GENÈVE

TÉL. 022 345 20 20

www.viol-secours.ch | info@viol-secours.ch

Lundi et mardi 14h00-17h30 ; mercredi 08h30-12h30, 14h00-20h00

jeudi 08h30-12h30, 14h00-17h30

Viol secours s'adresse aux femmes qui ont subi des violences sexuelles (viol, harcèlement sexuel au travail ou dans la vie privée ou agression sexuelle dans l'enfance).

Prestations :

- **entretiens individuels ;**
- **information et écoute ;**
- **expression créatrice ;**
- **groupes de parole ;**
- **accompagnement dans les démarches juridiques ou sociales.**

Prévention :

- **stages d'autodéfense pour femmes et adolescentes.**

Association

SOS FEMMES

RUE DE LA MADELEINE 10, 1204 GENÈVE

TÉL. 022 311 22 22

www.sosfemmes.ch | sosfemmes@sosfemmes.ch

Permanence téléphonique : 9h00 à 13h00 du lundi au vendredi

Entretiens sur rendez-vous

BOUTIQUE LES FRINGANTES

RUE VIGNIER 4, 1205 GENÈVE

TÉL. 022 328 16 55

Ouverture de la boutique : 14h30-18h30 du lundi au vendredi ; samedi : 10h00-16h45

ENTREPRISE SOCIALE « LABEL BOBINE »

RUE DU NANT 27, 1207 GENÈVE

TÉL. 022 700 00 27

www.labelbobine.ch

Entreprise sociale proposant des services dans le domaine de la couture

SOS Femmes offre un accueil, une écoute et un accompagnement social et pédagogique à des femmes désirant quitter la prostitution et à des femmes qui vivent une rupture sur le plan social et professionnel.

Prestations :

- **permanence téléphonique ;**
- **accompagnement dans les démarches administratives : AVS, AI, impôts et chômage ;**
- **financement de cours ou compléments de budget lors de formations professionnelles ;**
- **aide à la recherche d'emploi : CV et lettres de candidature ;**
- **logement : recherche d'appartement et aide au déménagement ;**
- **aide financière ponctuelle pour les dettes ;**
- **informations sociales et juridiques ;**
- **soutien personnel ;**
- **stage à l'atelier - vente.**

SYNDICATS (POUR LA LISTE COMPLÈTE VOIR L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE)

SYNDICAT SIT SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

RUE DES CHAUDRONNIERS 16
CASE POSTALE 3287, 1204 GENÈVE
TÉL. 022 818 03 00

www.sit-syndicat.ch | sit@sit-syndicat.ch

Ouverture du secrétariat : lundi - vendredi 08h30-12h00, 14h00-17h30
(vendredi 17h00)

Pour les heures de permanences par secteur, se renseigner par téléphone
ou sur le site Internet. Cotisation fixée selon le salaire.

Le SIT regroupe des salariées et salariés de toutes professions et fonctions
de l'ensemble des secteurs économiques, tant du privé que du public.

Information sur les thèmes suivants :

- droit du travail ;
- conventions collectives ;
- assurances sociales ;
- assurance chômage ;
- égalité hommes/femmes ;
- discrimination salariale ;
- harcèlement sexuel et/ou psychologique ;
- ainsi que tout problème lié au travail.

SYNDICAT UNIA

CHEMIN SURINAM 5, CP 288, 1211 GENÈVE 13
TÉL. 022 949 12 00

www.geneve.unia.ch | geneve@unia.ch

Accueil : lundi 14h00-18h00, mardi - vendredi 09h00-12h00, 14h00-18h00,
Cotisation fixée selon le salaire

UNIA est un syndicat interprofessionnel qui est actif dans les domaines
du bâtiment, des arts et métiers, de l'industrie et du tertiaire.

Information sur :

- droit du travail ;
- égalité hommes/femmes ;
- assurances sociales ;
- assurances chômage ;
- discrimination salariale ;
- harcèlement sexuel et/ou psychologique ;
- conventions collectives.

PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Association

COLLECTIF DE SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS

ROUTE DES ACACIAS 25, 1227 GENÈVE
3^e ÉTAGE
TÉL. 022 301 63 33

www.sans-papiers.ch

Permanences : mardi 09h00-12h00 ; jeudi 14h00-17h00

En dehors de ces heures ou en cas d'absence, laisser un message ou envoyer
un e-mail à : collectifsanspapiers@ccsi.ch

Le Collectif de soutien aux sans-papiers est une association faîtière
regroupant une quarantaine d'organisations et de personnes physiques.
Outre un travail de lobbying politique et de sensibilisation de l'opinion
publique, il fournit les prestations suivantes :

- renseignements et orientation des personnes sans statut légal vers
les organisations, services et institutions susceptibles de leur apporter
une aide ;
- informations sur divers sujets : problèmes de santé, caisse-maladie,
logement, formation, inscription à l'école, inscription au chèque-service,
cours de langue, etc.

INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Association

SERVICE D'INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE CROIX ROUGE GENEVOISE

ROUTE DES ACACIAS 9, 1211 GENÈVE 4

TÉL. 022 304 04 91

www.croix-rouge-ge.ch | interpretes@croix-rouge-ge.ch

Prix : CHF73.50 / heure

Les interprètes communautaires travaillant pour la Croix Rouge genevoise sont des professionnels et professionnelles qui servent d'interprètes entre les personnes migrantes non francophones et les spécialistes des domaines de la santé, du social et de l'école.

V

INDEX

Accueil intercommunal pour les demandeurs d'emploi	57
Action Trois-Chêne pour l'emploi	57
Appartenances-Genève	63
Ariane Hospice général	40
Association de défense des chômeurs	59
Association des communes genevoises	21
Bourse à l'emploi de l'OSEO	53
Bureau d'information petite enfance (BIPE)	21
Bureau de l'intégration des étrangers (BIE)	19
Bureau du Délégué aux violences domestiques	64
Business and professional women (BPW)	54
Caritas Genève	15
Cellule d'entraide	54
Centre Camarada	42
Centre d'intégration culturelle de la Croix-Rouge genevoise	49
Centre de bilan Genève (CEBIG)	30
Centre de consultation LAVI	65
Centre de contact Suisses-immigrés (CCSI)	16
Centre Social Protestant (CSP)	16
Le Chaperon Rouge de la Croix-Rouge genevoise	27
Chèque annuel de formation (CAF)	41
Chèque service	55
Cité des métiers et de la formation Genève (CDMF)	19, 36, 38, 48
La Clé Hospice général	40
Collectif de soutien aux sans-papiers	69
Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS)	37
Crèches	23
Croix-Rouge genevoise - Service d'interprétariat	70
Découvrir	39, 45
Ecole de gestionnaires en intendance	44
F-Information	31, 40, 49
Femme et emploi (OFPC)	31
Groupeement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)	26
Ici-Formation du Centre Camarada	43
Maisons de quartier	50
Office cantonal de l'emploi (OCE)	51, 56

Office cantonal de la population (OCP)	14
Office fédéral de formation professionnelle et de technologie (OFFT)	36
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)	19, 31, 34, 36, 38
Onex Solidaire	58
OSEO - bourse à l'emploi	53
Pacte	54
Permanence chômage de la Ville de Carouge	59
Permanence chômage Meyrin	60
Planning familial des HUG	63
Pluriels	64
Pro Juventute	22
Projet ProAct-e	45
Qualification+ (OFPC)	34
Service d'allocations d'études et d'apprentissage (SAEA)	42
Service de la jeunesse et de l'emploi Vernier	58
Service d'interprétariat communautaire de la Croix-Rouge genevoise	70
Service des étrangers et confédérés (SEC)	14
Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE)	62
Service social international (SSI)	17
Solidarité Femmes	66
SOS Femmes	67
Syndicat SIT	68
Syndicat UNIA	68
Le Trialogue	50, 61
Université de Genève	26, 41
Viol secours	66
Voie F	32, 46
Zone Bleue	47
300 adresses pour les femmes F-Information	40

ABRÉVIATIONS

AIDE	Accueil intercommunal pour les demandeurs d'emploi
BIE	Bureau de l'intégration des étrangers
BIPE	Bureau d'information petite enfance
CAF	Chèque annuel de formation
CCSI	Centre de contact Suisses-immigrés
CDMF	Cité des métiers et de la formation
CEBIG	Centre de bilan Genève
CIFERN	Centre d'information familiale et de régulation des naissances
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSP	Centre Social Protestant
GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire
LAVI	Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infraction
OCE	Office cantonal de l'emploi
OCP	Office cantonal de la population
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
SAEA	Service d'allocations d'études et d'apprentissage
SEC	Service des étrangers et confédérés
SIT	Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs
SPPE	Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme
SSI	Service social international

REMERCIEMENTS

Nous remercions ici toutes les personnes et structures qui ont participé directement à l'élaboration de la deuxième édition de cette brochure :

Camarada, M^{me} Nevine Attia Macchi ; Caritas Genève ; Association Découvrir, M^{me} Rocio Restrepo ; F-Information, M^{me} Chokoufeh Samii et M^{me} Brunella Colombelli ; Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) ; Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), M^{me} Colette Bertagna ; Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE), M^{me} Luiza Vasconcelos ; Voie F, M^{me} Corinne Leuridan ; Bureau de l'intégration des étrangers, Mme Daniela Sebeledi

Lecture épïcène :

Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE)

Si vous avez des suggestions, propositions, additions, corrections à nous communiquer, ou d'autres documents à nous commander, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

BUREAU DE L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS (BIE)

RUE PIERRE-FATIO 15, 1204 GENEVE
022 546 74 99

integration.etrangers@etat.ge.ch

Editeurs

Bureau de l'intégration des étrangers (BIE)

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)

Association Découvrir

Le bureau de l'intégration des étrangers (BIE) est une instance de coordination, d'appui et de conseil et un service d'information et d'orientation pour toutes les questions relatives à l'intégration des personnes migrantes à Genève. Cet organisme public cantonal en charge de l'intégration des personnes migrantes travaille en lien étroit avec les associations, les institutions et les communes genevoises, ainsi qu'avec les cantons et la Confédération. Le BIE dépend de l'Office des Droits Humains (Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, Etat de Genève).

L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) apporte information, appui et conseil aux consultants afin de les aider à opérer leur choix parmi les diverses possibilités d'études, de professions, de formations initiales, de formations pour adultes ou de formations continues. La mission de l'OFPC est de faciliter le choix et la gestion du parcours de formation. Ses collaboratrices et collaborateurs (psychologues conseillers en orientation, conseillers en formation ou en information) sont à l'écoute des consultants et les accompagnent tout au long de leur itinéraire scolaire ou professionnel. L'OFPC dépend du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP).

L'association Découvrir, fondée en février 2007, a pour but de promouvoir l'insertion professionnelle des femmes migrantes qualifiées. En effet, malgré leur formation et leur expérience professionnelle, ces femmes rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle et sont confinées dans les métiers dits « domestiques ». Convaincue du potentiel des femmes migrantes qualifiées, ainsi que de leur volonté de participer de manière active au développement économique et social de Genève, Découvrir offre une structure pour accueillir ces femmes et les aider dans leur démarche d'insertion professionnelle.

Conception graphique :

SUPERPOSITION www.superposition.info

Impression sur papier recyclé (cyclus offset):

Atar Roto Presse S.A.

Genève, janvier 2012